



MAISON DÉPARTEMENTALE
des PERSONNES HANDICAPÉES
de PARIS **MDPH 75**

LA MDPH ET LE DEPOT D'UN FORMULAIRE DE DEMANDE



MAISON D
des PERSONNES
de PARIS



MAISON DÉPARTEMENTALE
des PERSONNES HANDICAPÉES
de PARIS **MDPH 75**

LES MISSIONS DES MDPH

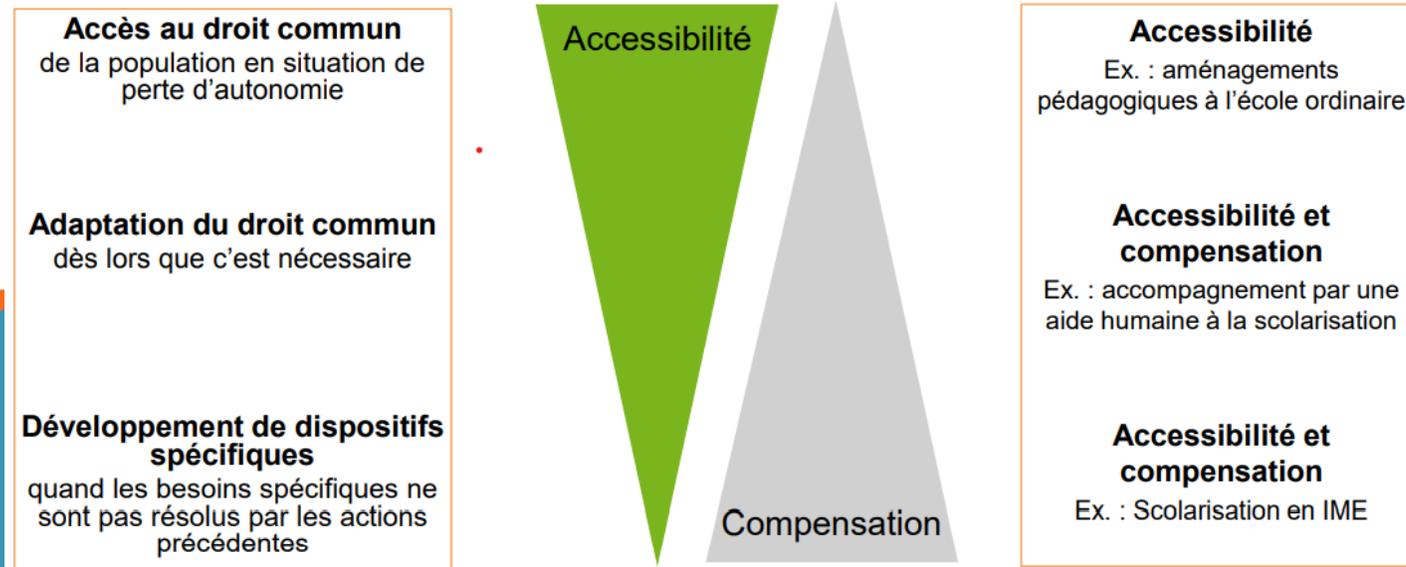
LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005

pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

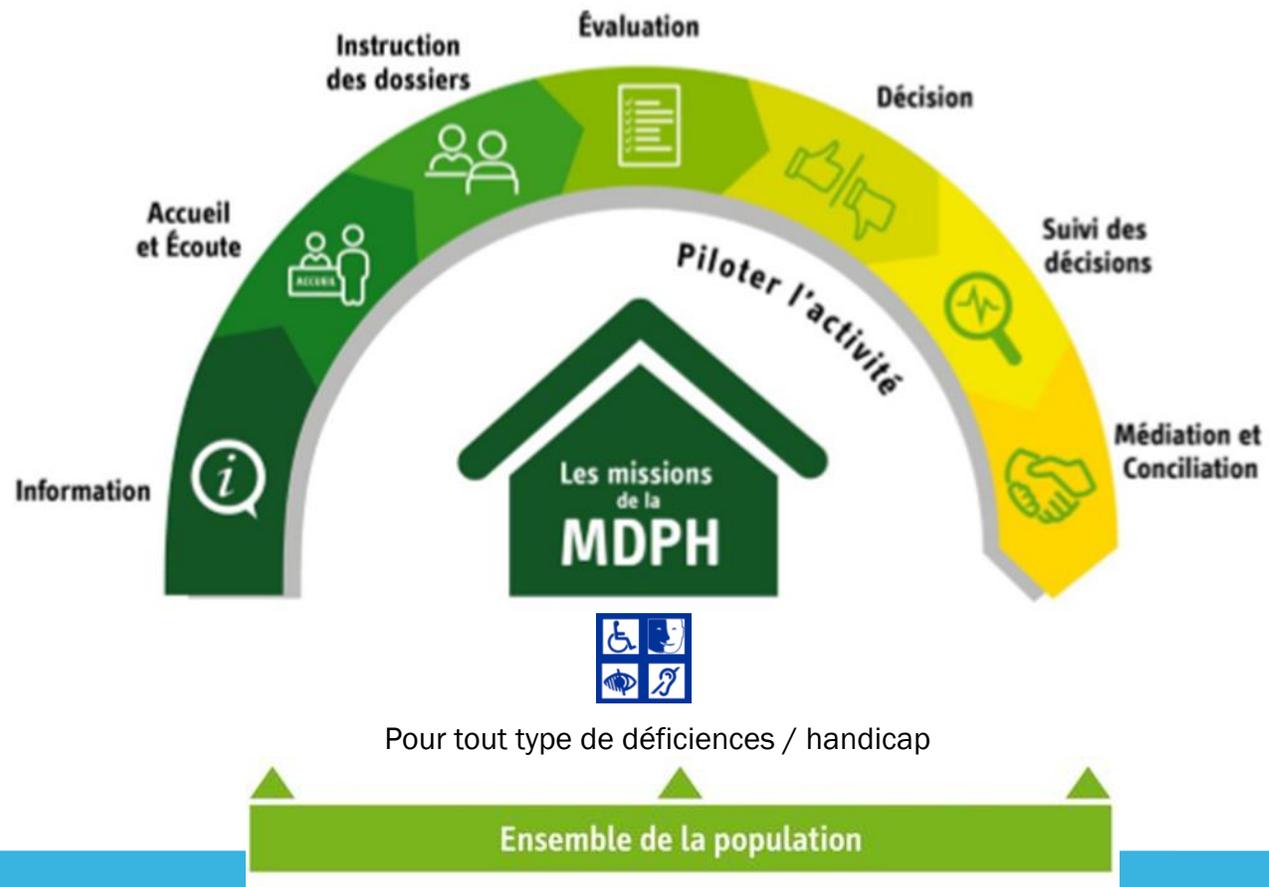
Première **définition du handicap** dans la législation

« constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Pose les bases de l'**accessibilité** et du **droit à la compensation**. Inclusion par l'articulation du droit commun et la mise en œuvre de réponses de droit spécifique



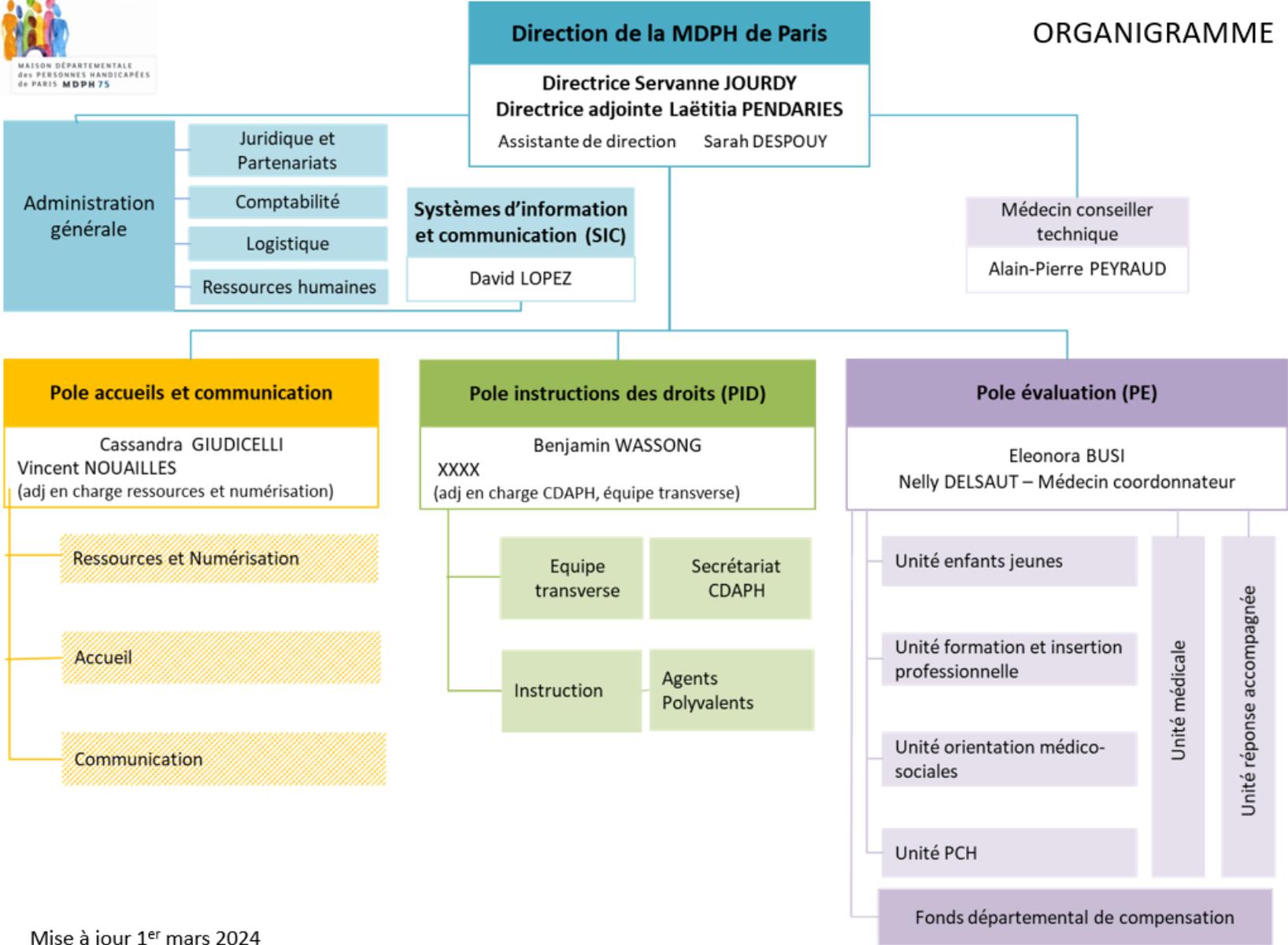
LES MISSIONS DES MDPH



ORGANIGRAMME DE LA MDPH DE PARIS



ORGANIGRAMME



LA MDPH

- Maison départementale des personnes handicapées créée par la loi du 11 février 2005
- Un GIP (groupement d'intérêt public) présidé par le président du conseil Départemental ou son représentant (**une MDPH par département**)
- La MDPH référente est celle du lieu d'habitation de la personne (avec des exceptions)
- La gouvernance et le pilotage de la MDPH associe les partenaires institutionnels et les associations représentant les personnes en situation de handicap
- Elle ne finance pas les prestations, ne met pas en œuvre les accompagnements, mais les déclenche



MAISON DÉPARTEMENTALE
des PERSONNES HANDICAPÉES
de PARIS **MDPH 75**

LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE À LA MDPH

Le formulaire de demande « Impact » (2019 à Paris)

Revu selon cinq grands principes

1. Remettre l'utilisateur en position d'expression de ses attentes au regard de sa situation

- L'utilisateur ne doit plus déterminer lui-même les prestations pouvant répondre à ses besoins.
- C'est à la MDPH de composer un ensemble de prestations adaptées aux besoins de l'utilisateur.

2. Guider l'expression du besoin ressenti et des attentes tout au long du document

3. Organiser le formulaire autour d'un socle commun et de deux trajectoires facultatives

- Vie quotidienne (**socle commun**).
- Vie scolaire et étudiante (**facultatif**).
- Situation professionnelle (**facultatif**).

4. Permettre également, comme dans les anciens formulaires, de demander des droits et prestations (caractère hybride du formulaire)

5. Permettre aux aidants d'apporter des informations complémentaires les concernant

LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE

CE QUI EST ATTENDU PAR LA MDPH

- La MDPH (compte tenu du nombre de demandes) doit disposer de toutes les informations utiles pour enregistrer, évaluer la situation, puis proposer les droits et prestations dont la personne pourrait bénéficier
- Renseigner les différentes cases mais aussi exprimer ses attentes et besoins
- Il est nécessaire d'expliquer sa situation, la pathologie n'est pas le plus important, c'est surtout décrire la manière dont son handicap impacte sa vie de tous les jours, les projets et besoins. Expliquez à la MDPH la situation de la personne bénéficiaire, par exemple : les difficultés dans la scolarité par rapport à un autre enfant du même âge, la pratique d'un loisir, d'un sport, le besoin d'un matériel adapté.
- Si besoin, ajouter les documents utiles pour expliquer sa situation

MODALITÉS DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE



Dématérialisée

En saisissant les informations et en transmettant le dossier en ligne par le site « *MDPH en ligne* »



En le déposant (boîte aux lettres ou accueil) ou envoi courrier

69 rue de la Victoire – 75009

les lundi, mardi, mercredi et vendredi sans interruption de 9h à 15h
Sans RDV

Accueil LSF les lundis et mardi de 9h à 13h et de 14h à 15h

LE DOSSIER DE DEMANDE(S)

Le formulaire de demande(s) MDPH Cerfa N° 15692*01 daté et signé

Le certificat médical de la MDPH daté de moins d'un an Cerfa N° 15695*01 (rempli par un médecin généraliste ou spécialiste). Le document doit être signé ou à minima le numéro d'identification du médecin renseigné.

A joindre le cas échéant : Volet 1 «Bilan Auditif» / Volet 2 «Bilan Ophtalmologique» et/ou les derniers bilans et comptes rendus de consultations spécialisées et d'hospitalisation

La copie recto verso d'un justificatif d'identité de la personne concernée et de son représentant légal le cas échéant (et une attestation de jugement en cas de protection juridique)

La copie d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (quittance, facture ...) et/ou attestation d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeant

Dans les parties du formulaire, tout document mentionné par un trombone



LE FORMULAIRE DE DEMANDE

20 pages détachables

Partie A :

- Pages 1 à 3 qui recensent toutes les données permettant d'identifier la personne bénéficiaire, ses coordonnées, les représentants légaux, son aidant à la démarche.
- Page 4 qui acte du consentement de la personne (ou son représentant) pour le traitement de sa demande en la datant et en la signant.

Partie E

- Pages 17 et 18 pour exprimer ses demandes de droits /prestations dans le cas où la case « Je souhaite le renouvellement de mes droits à l'identique... » a été cochée.

The image shows a digital form titled "DEMANDE À LA MDPH" (Request to the MDPH). It is a multi-page document, with the visible pages numbered 1820, 1821, and 1822. The form is divided into several sections:

- Section A: Votre identité** (Your identity) - Renseignements obligatoires (Mandatory information). This section includes sub-sections A1 (Identity of the child or adult concerned) and A3 (Are you being helped in your démarches with the MDPH?).
- Section A: Documents à joindre** (Documents to attach) - Renseignements obligatoires. It lists required documents: a medical certificate of at least 6 months, and a recto-verso photocopy of the beneficiary's ID or legal representative's ID.
- Section E: Expression des demandes de droits et prestations** (Expression of requests for rights and benefits). This section is divided into:
 - E1: Demandes relatives à la vie quotidienne** (Requests related to daily life).
 - E3: Demandes relatives au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle** (Requests related to work, employment, and professional training). This section includes checkboxes for:
 - Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) - Orientation professionnelle.
 - Centre de rééducation professionnelle (CRP), Centre de pré-orientation (CPO), or Unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et socioprofessionnelle pour personnes cérébro-lésées (UEFROS).
 - Établissement et service d'aide par le travail (ESAT).
 - Marché du travail, with an option for "Avec accompagnement par le dispositif Emploi accompagné" (With support by the supported employment device). A note explains that this device proposes a medical-social accompaniment and an insertion professional project for disabled workers and their employers.

At the bottom of the form, there is a section for "Bénéficiez-vous de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) ?" (Do you benefit from the obligation of employment of disabled workers?). It lists various conditions under which a person might be eligible for the RQTH, such as being a victim of an accident at work, a pensioner with reduced capacity, or a military veteran. At the very bottom, there are fields for "Nom" (Name) and "Prénom" (First name).

LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Les informations complémentaires:

Partie B:

- Pages 5 à 8 permettent d'avoir des informations relatives au quotidien de la personne bénéficiaire (situation familiale, cadre de vie, aides et ressources en cours) mais surtout sur les besoins et les attentes de la personne. La personne ou son aidant peut aussi apporter des éléments complémentaires (texte libre).

Parties C:

- Pages 9 à 12 concernent la scolarité et la vie étudiante et permettent d'identifier la situation scolaire actuelle de l'enfant ou jeune, ses besoins et ses attentes en matière de vie scolaire et périscolaire.

Partie D:

- Pages 13 à 16 sont relatives à la situation professionnelle et au projet professionnel de la personne.

Partie F:

Pages 19 et 20 concernant l'aidant.e familial.e

Toutes ces informations sont retranscrites sur notre système d'informations par l'instruction pour faciliter la lecture du dossier par l'équipe pluridisciplinaire.

B Votre vie quotidienne	Renseignements obligatoires sauf renouvellement avec situation inchangée
B1 Votre vie quotidienne	
B Vie quotidienne	Renseignements obligatoires sauf renouvellement avec situation inchangée
B Votre vie quotidienne	Renseignements obligatoires sauf renouvellement avec situation inchangée
C Vie scolaire ou étudiante	Si votre demande concerne la scolarité ou la vie étudiante
C1 Situation scolaire	
C Vie scolaire ou étudiante	Si votre demande concerne la scolarité ou la vie étudiante
C3 Les attentes en matière de vie scolaire / périscolaire / étudiante	
D Votre situation professionnelle	Si votre demande concerne votre projet professionnel
D1 Votre situation	
D Votre situation professionnelle	Si votre demande concerne votre projet professionnel
F Vie de votre aidant familial	Si vous souhaitez exprimer des besoins en tant qu'aidant familial

Ce feuillet est facultatif. Il s'adresse à l'aidant familial de la personne en situation de handicap. L'aidant familial, c'est une personne de l'entourage qui aide la personne en situation de handicap au quotidien. Si plusieurs aidants familiaux souhaitent exprimer leurs besoins, remplissez une feuille pour chacun. Vous pouvez expliquer à la MDPH l'aide que vous apportez actuellement à la personne en situation de handicap et vous pouvez exprimer vos attentes et vos besoins.

F1 Situation et besoins de l'aidant familial

Nom de l'aidant : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Prénom de l'aidant : _____
Adresse de l'aidant : _____
Nom de la personne aidée : _____

Votre lien avec la personne en situation de handicap : _____
Vivez-vous avec la personne en situation de handicap : Non Oui, depuis le ____ / ____ / ____
Êtes-vous actuellement en emploi : Oui Non Réduction d'activité liée à la prise en charge de la personne aidée

Nature de l'aide apportée :

<input type="checkbox"/> Surveillance / présence responsable	<input type="checkbox"/> Coordination des intervenants professionnels
<input type="checkbox"/> Aide aux déplacements à l'intérieur du logement	<input type="checkbox"/> Gestion administrative et juridique
<input type="checkbox"/> Aide aux déplacements à l'extérieur	<input type="checkbox"/> Gestion financière
<input type="checkbox"/> Aide pour entretenir le logement et le linge	<input type="checkbox"/> Stimulation par des activités (loisirs, sorties, etc.)
<input type="checkbox"/> Aide à l'hygiène corporelle	<input type="checkbox"/> Aide à la communication et aux relations sociales
<input type="checkbox"/> Aide à la préparation des repas	<input type="checkbox"/> Aide au suivi médical
<input type="checkbox"/> Aide à la prise de repas	

Autre, préciser : _____

Qui participe avec vous à l'accompagnement de la personne aidée ?
 Un (des) professionnel(s) Un (ou plusieurs) autre(s) proche(s) Je suis le seul aidant du demandeur

Êtes-vous soutenu dans votre fonction d'aidant ?
 Non Oui, préciser : _____

En cas d'empêchement, avez-vous une solution pour vous remplacer ? Oui, laquelle : _____
 Non

UN OUTIL MIS A DISPOSITION PAR LA



- Le site MDPH en Ligne est proposé et géré par la CNSA
- Accessible via l'URL
<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/75>
- Objectif : **dépôt et suivi des demandes** en ligne, par le bénéficiaire ou un représentant légal

Un service en ligne **100% accessible** qui facilite vos démarches.

> Disponible

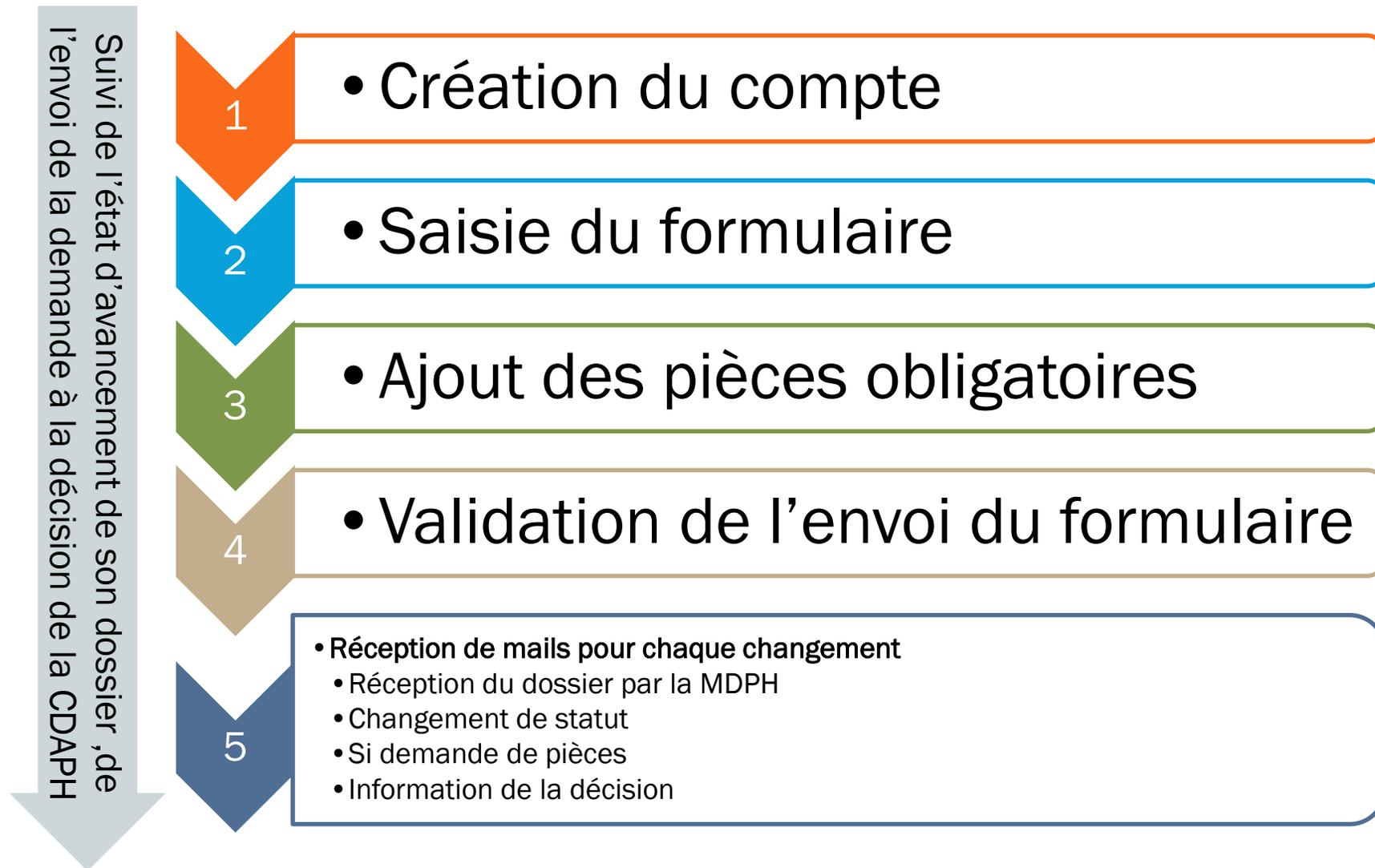
> Officiel

> Sécurisé

> Simple

L'ouverture de dépôt des demandes en ligne ne remet pas en cause les autres modalités de dépôt de dossier à l'accueil ou par courrier. Ces possibilités sont maintenues sans modifications. **Le dépôt en ligne est seulement une modalité de dépôt supplémentaire offertes aux usagères et usagers.**

LES ÉTAPES DE DÉPÔT ET SUIVI DU DOSSIER EN LIGNE



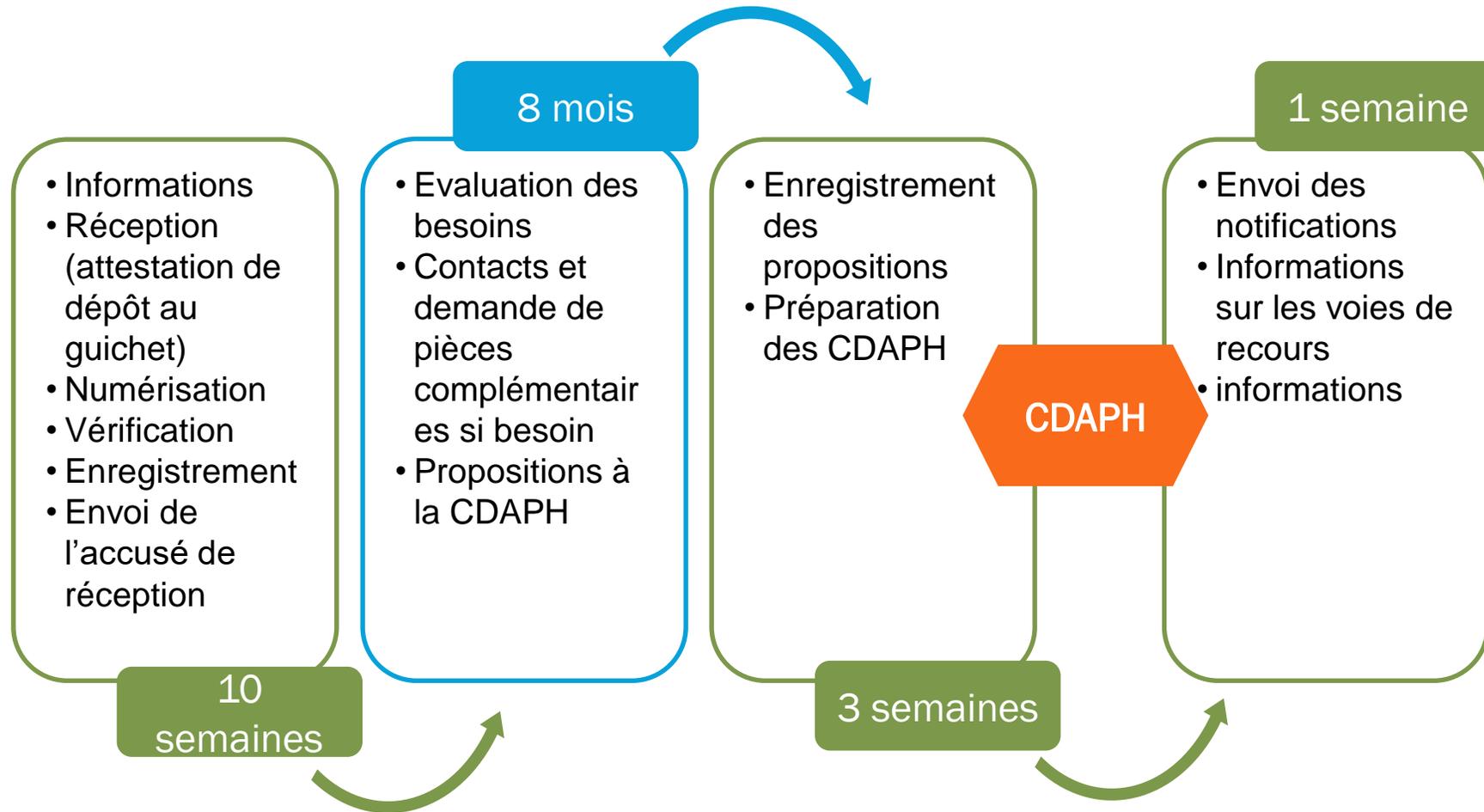


MAISON DÉPARTEMENTALE
des PERSONNES HANDICAPÉES
de PARIS **MDPH 75**

LE CIRCUIT DU DOSSIER À LA MDPH DE PARIS

CIRCUIT D'UNE DEMANDE

ETAPES ET DÉLAIS





MAISON DÉPARTEMENTALE
des PERSONNES HANDICAPÉES
de PARIS **MDPH 75**

QUESTIONS / RÉPONSES / INFORMATIONS PRATIQUES

Un lieu central et accessible



69 rue de la Victoire – 75009

Du lundi, mardi, mercredi, vendredi (fermé le jeudi)
sans interruption de 9h à 15h et sans RDV

Accueil LSF les lundis et mardi de 9h à 13h et de 14h à 15h
Sans RDV

Permanences du fonds départemental de compensation (FDC)

Les 3^{ème} mardi du mois (18 octobre / 15 novembre / 20 décembre)

De 10h30 à 12h

De 9h30 à 10h30 pour les personnes sourdes et malentendantes

Permanence aide aux aidants, tous les mardis matin (SAFIRH et PHARE)

A venir : permanence du conseiller numérique



Pour les usagères et usagers

contact@mdph.paris.fr

Pour les professionnels

contact.partenaires@mdph.paris.fr



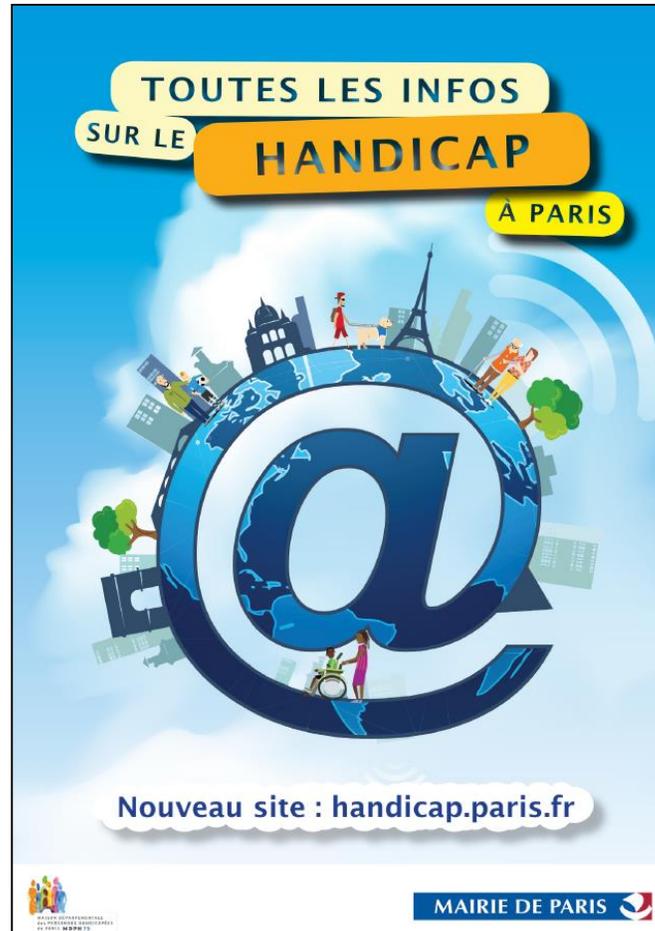
01 53 32 39 39

Du lundi, mardi, mercredi, vendredi (fermé le jeudi)

9h 12h et 14h à 16h actuellement

Via acce-o https://www.acce-o.fr/client/mdph_paris

Informations



Toutes les informations sur le handicap à Paris
<https://handicap.paris.fr>

Par exemple

Un guide « Aides et prestations »

<https://handicap.paris.fr/la-mdph/nos-prestations/#consultez-notre-livret-des-aides-et-prestations-handicap>

Des vidéos pédagogiques:

- Le circuit d'une demande
<https://handicap.paris.fr/demarches-mdph/>
- La Carte Mobilité Inclusion
<https://handicap.paris.fr/la-mdph/nos-prestations/>

S'inscrire à la newsletter

[Inscription à notre newsletter - MDPH Paris](#)

S'inscrire aux Webinaires :

[Dates et thèmes des prochains webinaires de la MDPH - MDPH Paris](#)

POUR ALLER PLUS LOIN

Les informations sur notre site

<https://handicap.paris.fr/depot-et-suivi-dun-dossier-mdph-en-ligne/>

La foire aux questions (FAQ)

https://handicap.paris.fr/documents/2022/07/FAQ_USA_GER_TELESERVICE-v2.pdf

Et pour rappel le site de la MDPH en ligne

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/75>



MAISON DÉPARTEMENTALE
des PERSONNES HANDICAPÉES
de PARIS **MDPH 75**

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !